

OBJET

AMENAGEMENT
ET URBANISME -

Acquisition de
parcelles et
intégration dans le
domaine public.

--

Rapporteur :
Mme le Maire

Date de convocation :
09/02/2021

Date d'affichage :
19/02/2021

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum : 15

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers
votant : 45

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 FÉVRIER 2021 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZETCZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLEROT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Dominique FERNANDE, M. Philippe CAMELLE, Mme Assiba BEAUFRE, Mme Aïssata SOW, Mme Aïcha DRAOU, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Antoine MACAIGNE, M. Julien ALEXANDRE, M. Louis SAPHORES, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Afin d'obtenir la maîtrise foncière des voies ouvertes à la circulation publique mais situées en domaine privé, la collectivité négocie avec les propriétaires riverains l'acquisition à l'amiable de leurs parcelles formant une emprise de sol, pour ensuite les classer dans la voirie communale.

Des riverains, identifiés en annexe 1, ont ainsi accepté de céder leurs parcelles situées rue de Chine, Impasse Dieudonné Costes et rue Villebois Mareuil.

Il est à noter qu'une division est en cours pour la parcelle sise rue Villebois Mareuil, afin de n'acquérir que la portion formant emprise de voirie.

Ces acquisitions pourraient être réalisées moyennant l'euro symbolique, étant entendu que les actes correspondants seraient établis en la forme administrative, et que les frais connexes seraient pris en charge par la collectivité.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de décider l'acquisition des parcelles citées ci-dessus et ce, aux conditions exposées au présent rapport ;

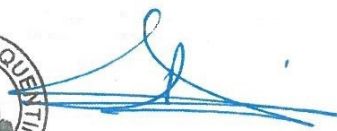
2°) de se prononcer favorablement sur l'intégration au domaine public desdites parcelles ;

3°) d'autoriser Madame le Maire à remplir toutes formalités et à signer tous documents relatifs à ces divisions, acquisitions et incorporations.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

 
Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210215-52254-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19 février 2021

Publication : 19 février 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

ANNEXE
Conseil Municipal du 15 février 2021

Parcelle	Adresse	Propriétaires	Date de l'accord	Superficie	Motif d'acquisition
BV 1221 BV 1225	Rue de Chine	Consorts MERLIN	06/07/2020	17 m ² 17 m ²	Maîtrise foncière
AY 1200	Impasse Dieudonné Costes	M. et Mme COCU	15/07/2020	6 m ²	Maîtrise foncière
AH 260 (provenant de AH 69)	Rue Villebois Mareuil	Mme Pétula Line MBELLA	27/11/2020	17 m ²	Maîtrise foncière

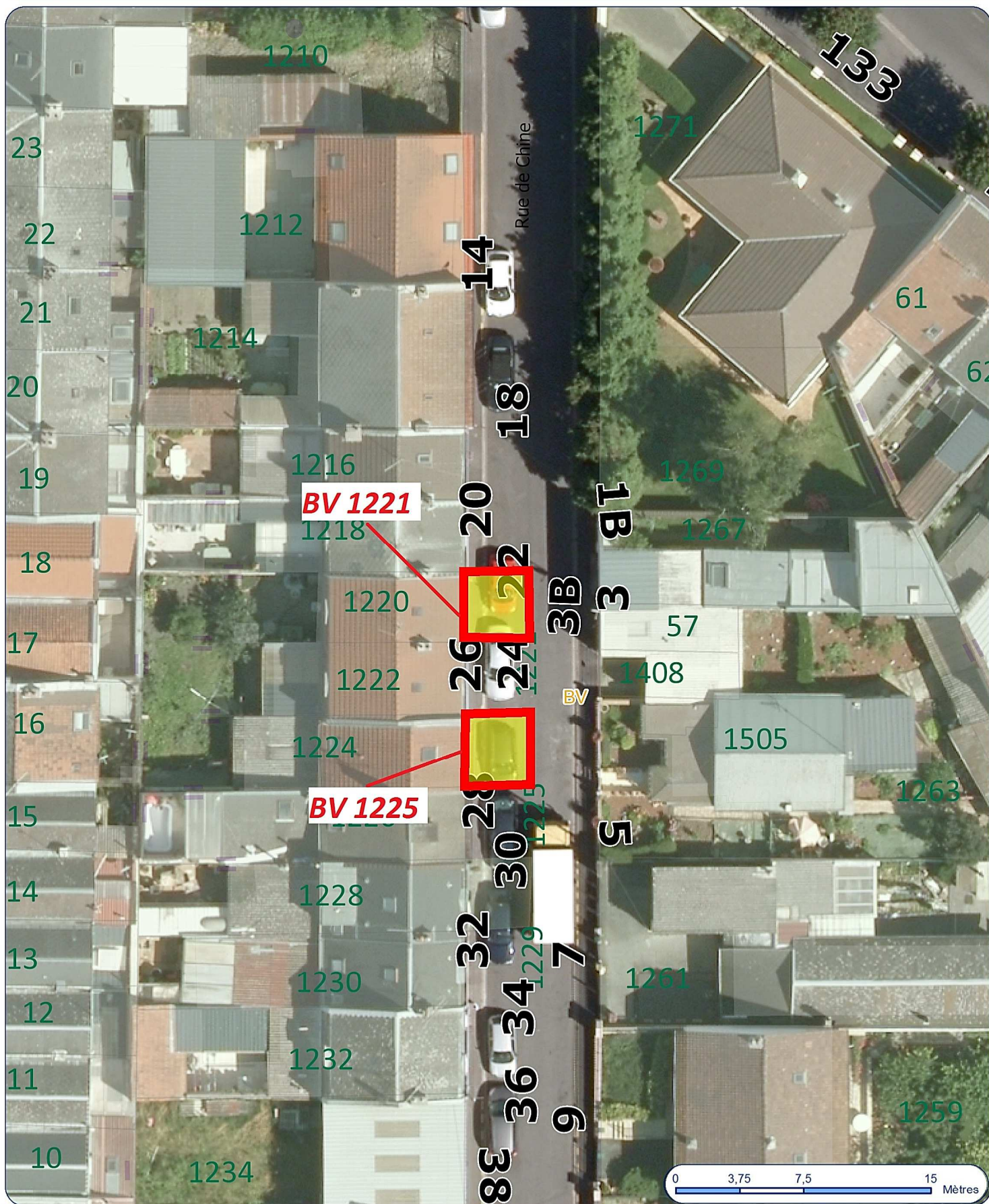


échelle 1:500

Edition du : 07/10/2020

Par : sophie.ketterer

Sources :
Cadastre © D.G.F.I.P. - (Version Nov. 2019)

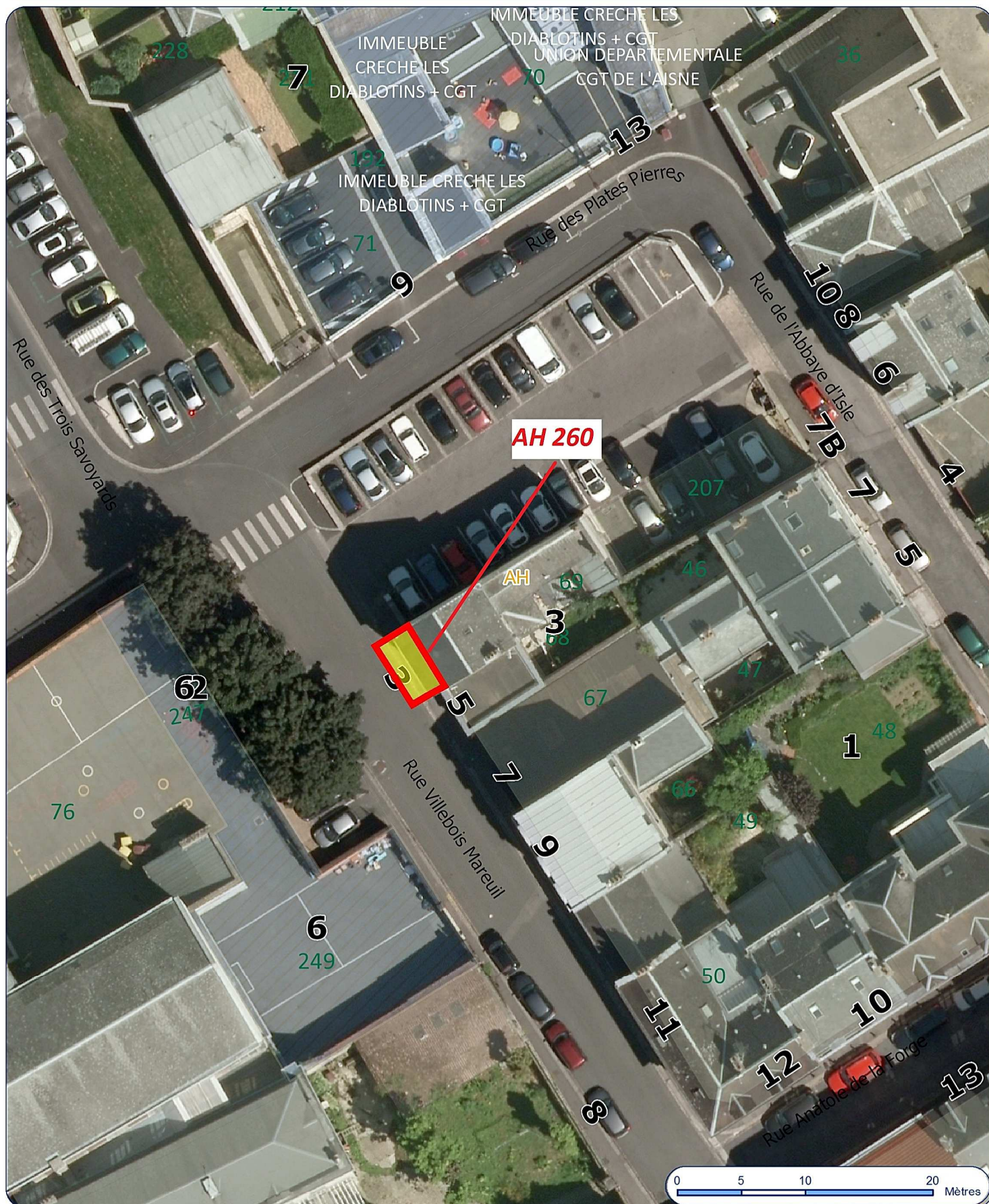


échelle 1:300

Édition du : 22/07/2020
Par : sophie.ketterer

Sources :
Cadastre © D.G.F.I.P. - (Version Nov. 2019)

rue de Chine



échelle 1:400

Édition du : 23/12/2020
Par : sophie.ketterer

Sources :
Cadastre © D.G.F.I.P. - (Version Nov. 2019)